

Maxime Topsoba : «La police veut se rapprocher de la population »

A la tête du commissariat de Konsa depuis juillet 2010, Maxime Topsoba dirige une équipe qui travaille 24 heures sur 24 et qui reprend lentement son rythme quotidien après les événements socio - politiques de ces dernières semaines.

Pouvez-vous expliquer le fonctionnement de votre commissariat ?

« Il y a trente agents dont cinq de la police judiciaire. Pour un arrondissement de sept secteurs, le travail est immense. En ce moment, il y a peu d'affaires à traiter à cause des derniers événements. Les gens reviennent tout doucement nous voir. Nous n'étions pas fermés, mais par mesure de précaution, le matériel important avait été évacué du bâtiment ».

Quelles relations entretenez-vous avec la population ?

« Nous travaillons à un changement de mentalité de notre côté, comme du côté de la population. D'ailleurs, une nouvelle approche des citoyens est actuellement enseignée à l'école de police. Nous voulons aussi mettre en place une



L'entrée principale du commissariat de Konsa.

police de proximité à laquelle la population serait associée ».

A quelle criminalité êtes-vous

confrontés ?

« Il y a les affaires courantes de cambriolages, de coups et blessures et de harcèlement. À ce sujet,

nous avons eu à traiter un cas de harcèlement sexuel doublé de proxénétisme concernant une ressortissante nigériane et un guinéen. Mais il y a aussi des cas d'avortements, de nouveau-nés jetés et de bébés abandonnés dans la rue ou les toilettes, qui sont difficiles à résoudre ».

Dans quelles réformes la police est-elle actuellement engagée ?

« Nous allons sans aucun doute modifier et alléger considérablement la durée légale de la garde-à-vue qui est actuellement de 72 heures, prolongeables à 96 heures sur avis du procureur ».

**Bassératou Kindo
(L'Express du Faso),
Fabé Traoré (Le Patriote),
Abdalah Kaboré (SM TV),
Issouf Sory (Radio Ahmadiyya)**

Retour aux affaires courantes

Après une fermeture de deux semaines, le Palais de justice de Bobo a rouvert ses portes lundi. Récit d'une journée tranquille.

A huit heures, mercredi matin, au tribunal de Bobo-Dioulasso, c'est le début d'une activité habituelle après plusieurs jours de perturbation liés aux remous sociaux. À l'arrivée des visiteurs, les policiers assis derrière une table effectuent le contrôle d'identité routinier, plus loin, sous un arbre, quelques avocats en robe discutent entre eux et, dans un coin, stationné le long d'un bâtiment, le véhicule de transfert des détenus est vide.

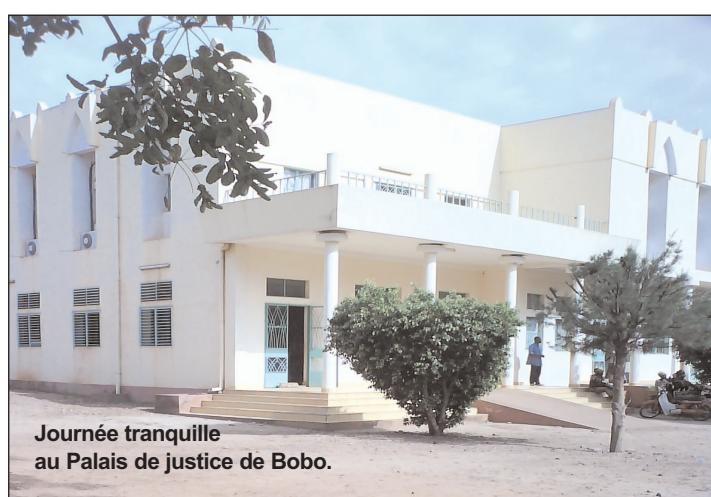
Dans les bureaux du greffe, le secrétariat s'active encore sur les dossiers à venir et dehors, sur les marches carrelées de la salle d'audience du Tribunal de grande ins-

tance, des auditeurs discrets attendent patiemment l'ouverture de la séance.

A neuf heures, les magistrats font leur entrée. La séance s'ouvre et la justice qui siège peut reprendre son cours.

A l'ordre du jour, une prestation de serment pour le comité de surveillance des concours de la fonction publique, suivie du renvoi de jugement des affaires courantes aux 20 et 27 avril.

Plus tard dans la matinée, le Procureur du Faso, Monsieur Modeste W. Konombo, revenu le matin même de Ouagadougou, commente avec les réserves d'usa-



Journée tranquille au Palais de justice de Bobo.

ge le fonctionnement du tribunal de Bobo-Dioulasso. Pour lui, tout est normal. Avec trois audiences correctionnelles par semaine – lundi, mardi et vendredi – il juge le rythme de son TGI particulièrement soutenu.

Dans la salle d'audience du TGI, l'assistant de police Traoré Fiékondé a d'autres préoccupations. A la barre, pendant plus de

trente minutes, il vient d'écouter le Procureur général et le président d'audience avant de prêter serment et jurer de respecter la loi.

**Bassératou Kindo
(L'Express du Faso),
Fabé Traoré (Le Patriote),
Issouf Sory (Radio Ahmadiyya),
Abdalah Kaboré (SM TV)**